

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°1 **MARDI 19 NOVEMBRE 2021**

Membres présents

Membres de droit :

Proviseur : M BARRO, Président de séance
Adjoint gestionnaire : Mme DEVAULT DEJOIE
Conseillère Principale d'Education : Mme PETEUIL

Personnels d'enseignement et d'éducation :

Mme DÉHAIS, Mme GARNIER, M POUTINE, M CARBONNE, M GOSAN, Mme THOMASSE, Mme PESENTI

Personnels administratifs sociaux et de santé techniques, ouvriers et de services :

Mme BRION, M LAVACHE

Parents d'élèves :

Mme TAJANI, M DIANKA, Mme KOTZEV, Mme CANONNE, Mme COGNARD

Elèves :

KHAOUA Haytem, MARQUIER Anne, KEMENOVIC Elio, SORON Théodore, BAMOGO Lyne

Représentants de la commune :

Mme GRAVELEAU, Mme VITTECOQ

Membres excusés

Parents d'élèves :

Mme ALLAIN

Représentants des collectivités territoriales :

M. De LASTEYRIE

24 membres. Le quorum est atteint. Monsieur BARRO ouvre la séance à 17h30

Le chef d'établissement demande un secrétaire de séance. Mme BRION se charge du compte rendu.

Il est donné une prévision des prochains CA :

- Fin novembre/début décembre 2021 : Budget
- Fin janvier 2022 : répartition des moyens, DGH
- Fin mars/début avril 2022 : compte financier
- Juin 2022

Le chef d'établissement précise qu'il rencontrera les associations de parents d'élèves et les enseignants en moyenne une fois tous les mois.

Mme Peteuil, CPE, rencontrera quant à elle les représentants des élèves.

1. Points à ajouter à l'ordre du jour

- Délégation du Conseil d'Administration au Chef d'Etablissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle
- Plan d'amortissement
- Taux de reversement de 18% au titre de la contribution du service SRH au service ALO
- Autorisation de recrutement des personnels de droit public

Ceci est approuvé par les membres présents.

2. Installation du Conseil d'administration et des instances

Le chef d'établissement souhaite que l'on puisse se donner des règles en termes de questions diverses, après accord avec les associations de parents d'élèves, nous fixons à deux questions diverses par liste avec communication au plus tard 48h ouvrés avant la tenue des CA

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 24
----------------	------------	-----------

Voir tableaux joints.

Rôle de la Commission permanente : en amont d'un CA pour des questions budgétaires, de dotations de moyens enseignant, pour le règlement intérieur. Au minimum 3 réunions

Le chef d'établissement propose :

- Que les membres de la Commission Permanente fassent partie de la commission Projet Etablissement,
- Que les membres du Conseil de Discipline fassent partie de la commission Règlement Intérieur

Calendrier prévisionnel :

- Projet Règlement intérieur fin novembre
- Projet Etablissement : Conseil pédagogique le 9/11, semaine de travail la semaine du 31/01/2021

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 24
----------------	------------	-----------

3. Règlement intérieur du lycée

Le règlement Intérieur a été rédigé en prenant des exemples des règlements intérieurs du proviseur préfigurateur, de la Conseillère principale d'Education et du Chef d'établissement. En l'état, il répond aux besoins en termes de fonctionnement. Cependant, il fera l'objet d'un travail en commission pendant l'année. A cette fin, le chef d'établissement réunira les élus au conseil de discipline pour le faire évoluer si nécessaire, mais il faut s'attendre à ce qu'il soit modifié chaque année avec la montée en puissance de l'établissement avec l'arrivée d'étudiants, et avec l'Internat qui fera notamment l'objet d'un règlement spécifique.

Concernant les sorties des élèves aux interclasses : Pas de sortie si moins de 2h de trou pour une question de sécurité en raison des travaux sur le parvis du lycée.

Un point sera fait mi novembre avec les parents. Si les conditions de sécurité sont réunies, la sortie sera autorisée même pour 1h de cours

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur du lycée

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 24

4. Conventions et contrats

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés suivants :

Passation des marchés à incidence financière annuelle

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics d'autre part

Le chef d'établissement précise le seuil des publications de marché public est de 40 000 euros

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 24

Le chef d'établissement présente plusieurs conventions pour la téléphonie qui avait été oublié dans la définition des besoins, ce qui explique que nous n'avons pas de ligne fixe en raison des délais des fournisseurs.

Téléphonie-Accès

Les membres du Conseil d'Administration autorisent le chef d'établissement à signer le contrat de fourniture d'accès à la téléphonie avec l'opérateur ALCETIS CONNECT

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 24

Téléphonie-Maintenance

Les membres du Conseil d'Administration autorisent le chef d'établissement à signer le contrat de maintenance concernant l'installation téléphonique avec la société ALCETIS.

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 24
----------------	------------	-----------

Téléphonie-Location

Location d'autocommutateurs : la région abondera à hauteur de la dotation annuelle

Les membres du Conseil d'Administration autorisent le chef d'établissement à signer le contrat de location de la téléphonie comprenant la fourniture, la pose et le raccordement d'une installation téléphonique avec la société ALCETIS.

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 24
----------------	------------	-----------

Téléphonie mobile

En l'absence de ligne téléphonique, il a été acheté 5 téléphones portables (Direction/secrétariat, CPE/Vie scolaire, Intendance, Accueil, Agents, Cuisine).

5 abonnements téléphoniques sont souscrits auprès de la Poste. Certains seront résiliés dès l'installation des lignes téléphoniques et de la livraison des téléphones.

Les membres du Conseil d'Administration autorisent le chef d'établissement à signer le contrat de téléphonie comprenant la carte SIM, l'abonnement et le téléphone

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 24
----------------	------------	-----------

Courrier-Affranchissement

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la signature du contrat d'externalisation de l'affranchissement du courrier avec LA POSTE.

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 24
----------------	------------	-----------

Courrier-Collecte & Remise

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la signature du contrat de collecte et de remise simultanées du courrier avec LA POSTE.

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 24
----------------	------------	-----------

18h03 Arrivée de Mme CHESNET, représentante des personnels non enseignants.

Contrôle alimentaire

Les membres du Conseil d'Administration valident l'adhésion au groupement de commande auprès du lycée Perrin à LONGJUMEAU – Groupement concernant « Contrôles alimentaires 2022 » - Marché d'une durée de 1 an, du 15/01/22 au 14/01/23 avec la possibilité de 3 reconductions expresses de 1 an chacune.

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25
----------------	------------	-----------

Carte TOTAL

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la signature de la convention d'adhésion pour une carte carburant chez TOTAL Energies.

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25
----------------	------------	-----------

Déchets Pro

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la signature de la convention de redevance spéciale pour les déchets professionnels avec le SIOM de la Vallée de Chevreuse.

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25
----------------	------------	-----------

Adhésion AJI

La publication de marché est obligatoire à partir d'un certain seuil. Les sociétés ont 3 semaines pour candidater. Le lycée étudie les réponses et le choix du marché est fait en accord avec la Région
1^{er} marché publié : EXAO (sciences)

Les membres du Conseil d'Administration approuvent l'adhésion à l'association AJI comprenant l'accès au site internet pour la passation des MAPA et l'abonnement à la revue Intendance.

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25
----------------	------------	-----------

Logiciel EGIMMO

Ce logiciel est utilisé pour immobiliser les achats supérieurs à 800€
Coût : 96€TTC/an

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la signature du contrat d'assistance et de mise à jour du logiciel patrimonial "EGIMMO" pour 1 an avec la société EFFI.

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25
----------------	------------	-----------

Dératisation

Les membres du conseil d'administration approuvent la signature du contrat de dératisation avec la société Distriprotec by HALVEA pour 1 période initiale d'une durée de 1 an avec reconduction expresse les 2 années suivantes

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25
----------------	------------	-----------

Photocopieur-KYOCERA

Les membres du Conseil d'Administration autorisent le chef d'établissement à signer le contrat de maintenance concernant deux photocopieurs avec la société KYOCERA (Marché Région Ile De France - Accord cadre N°2000108

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25
----------------	------------	-----------

CG-EMIP

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la signature de la convention d'assistance informatique pour le réseau administratif avec le CGEMIP (Centre de Gestion des Equipes de Maintenance Informatique de Proximité).

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25
----------------	------------	-----------

Hébergement PRONOTE

2 réseaux :

- 1 administratif géré par la Région, SPIE et ATOS
- 1 pédagogique géré CARINA (lien avec le rectorat).

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la signature de la convention avec INDEX EDUCATION concernant l'hébergement annuelle du logiciel PRONOTE.

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25
----------------	------------	-----------

Licence PRONOTE

Pronote : évaluations, absences, communications diverses

4 familles ne se sont pas connectées. Mme PETEUIL accompagne ces familles

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la signature de la convention avec INDEX EDUCATION concernant la licence annuelle du logiciel PRONOTE.

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25
----------------	------------	-----------

Licence EDT

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la signature de la convention avec INDEX EDUCATION concernant la licence annuelle du logiciel EDT.

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25
----------------	------------	-----------

Envoi de SMS

L'envoi de SMS est opérationnel depuis le 19/10. Il est généré directement par Pronote

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la signature de la convention pour l'envoi de SMS depuis les logiciels Index Education via PRONOTE et EDT.

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25
----------------	------------	-----------

Convention BIA (Brevet d'Initiation à l'Aéronautique)

- Le lycée met à disposition une salle
- Les Instructeurs interviennent sur 20 séances de 2h
- Au programme notamment : Phénomènes météorologiques, physiques, de portance, histoire de l'aviation, fonctionnement d'un vol, fonctionnement dans l'industrie aéronautique visite tour de contrôle
- 1 vol à coté d'un pilote 55 mn délivrance d'un brevet
- Montant 100€
- Possibilité fond social

Mme VITTECOQ précise que l'aérodrome va devenir un aérodrome pilote pour des essais d'avions électriques.

- Ouverts aux non scientifiques !
- Créneau potentiel selon les disponibilités des instructeurs : Le mercredi de 13h30 à 15h30 ou vendredi.
- Réunion d'info le 12 novembre avec les instructeurs

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la signature de la convention pour la formation au Brevet d'Initiation à l'Aéronautique pour l'année 2021 - 2022

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25
----------------	------------	-----------

Convention d'utilisation des infrastructures sportives de l'École Polytechnique

En attente de l'ouverture du futur gymnase en 2024

Possibilités : Dojo, salle de combat, escrime, terrain de rugby, Salle de musculation

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la signature de la convention pour l'utilisation des infrastructures sportives de l'École Polytechnique

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25
----------------	------------	-----------

Convention tripartite Espace Numérique de Travail

Le chef d'établissement adresse ses remerciements à M. POUTINE qui forme tous les élèves au fonctionnement de l'ENT de la Région Ile de France, des ordinateurs portables, et à l'utilisation des manuels numériques

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la signature de la Convention tripartite Espace Numérique de Travail

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25
----------------	------------	-----------

Assurance

L'assurance couvre les élèves en stage dans l'Union Européenne et au Royaume Uni.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la signature de la convention d'assurance avec la société MAIF à/c du 01/09/21.

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 24
----------------	------------	-----------

Denrées alimentaires 2022

Les membres du Conseil d'Administration valident l'adhésion au groupement de commande auprès du lycée Perrin à LONGJUMEAU – Groupement concernant « Denrées alimentaires 2022»
Marché d'une durée de 1 an, du 16/01/22 au 15/01/23

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25
----------------	------------	-----------

Fournitures de bureau

Les membres du Conseil d'Administration valident l'adhésion au groupement de commande auprès du lycée Perrin à LONGJUMEAU – Groupement concernant « Achat de fournitures de bureau 2022»
- Marché d'une durée de 1 an, du 01/07/22 au 30/06/23 avec la possibilité de 3 reconductions expressives de 1 an chacune.

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25
----------------	------------	-----------

Recyclage des consommables d'impression

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la signature de la convention avec la Société CONIBI pour la gestion du recyclage des consommables d'impression.

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25
----------------	------------	-----------

5. Budget 2021 et Décisions Budgétaires Modificatives

Le budget initial a été élaboré par la Gestionnaire préfiguratrice qui est depuis le 1^o septembre l'Agent Comptable de l'établissement, Madame Bony qui est à l'agence comptable du lycée Poincaré de Palaiseau.

La particularité de ce lycée comme de celui de Pierrefitte en Seine Saint Denis est un partenariat public privé, qui entraîne des définitions de besoins complémentaires au contrat d'exploitation avec Vinci Facilities qui nous entraînent à procéder avec la Région Ile de France à des ajustements en termes d'équipement et de dotations complémentaires.

L'EPLÉ possède la personnalité juridique. Il a donc un budget propre.

Ce budget est un acte de prévision et d'autorisation (autorisation à percevoir les recettes et à procéder aux dépenses »

Il doit respecter les grands principes du droit budgétaire. :

- Unité : ensemble des recettes et dépenses retracé dans un document unique
- Universalité : l'ensemble des recettes assure l'exécution de l'ensemble des dépenses
- Annualité : le budget est exécuté du 1^{er} janvier au 31 décembre
- Spécialité : le budget est présenté par service
- Sincérité : estimations le plus proche possible de la réalité

Le budget s'articule sur 5 services

- Services Généraux
 - Activités Pédagogiques (AP)
 - Vie de l'Elève (VE)
 - Administration et Logistique (ALO)
- Services Spéciaux
 - Service Restauration et Hébergement (SRH)
 - Bourses Nationales (BN)

Dotation globale :	20 744 €	
Budget pédagogique :	15 000 €	
Budget logistique :	5 544 €	
Budget Vie de l'élève :	200 €	
Total budget :	316 814.37 €	(subventions + recettes DP)

Budget validé par le règlement conjoint des autorités de contrôle rectorat + région

Présentation au 1^{er} CA pour vote pour insertion dans DEMACT / archive

Recettes = dotation RIDF + toutes dotations (fonds social,)

Budget réel = celui de décembre

Fonctionnement pédagogique = année scolaire

Fonctionnement d'année budgétaire du 01/01 au 31/12

Montant des dotations fixés en fonction du nombre d'élèves

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2021

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 25

Contribution SRH sur ALO

SHR = service restauration

Pour payer toutes les factures liées au fonctionnement logistique

Taux à ajuster quand facturation famille

Les membres du Conseil d'Administration approuvent le taux de reversement de 18% au titre de la contribution du service SRH au service ALO.

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25
----------------	------------	-----------

DBM

Les membres du Conseil d'administration valident la répartition de la dotation complémentaire de DGFL d'un montant de 11 083 € (Dotation Globale de Fonctionnement des Lycées) comme suit : 7 989 € sur le service ALO et 3 094 € sur le service AP.

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25
----------------	------------	-----------

DBM et DO pour information (documents distribués en séance)

- DO n°1 et 2
- DBM n°1 à 3

19H14 : Départ Mme GRAVELEAU, Mme CHESNET

6. Nom du lycée

Le nom du lycée qui a été communiqué par la Région est : Lycée International de Palaiseau, je vous propose d'ajouter Paris Saclay à la fois en termes de complémentarité et de localisation notamment pour une identification immédiate dans les procédures d'affectation Post Bac de nos élèves, ainsi que pour la communication pour les candidatures aux futures formations pré bac et post bac.

LYCEE INTERNATIONAL DE PALAISEAU PARIS SACLAY

Intervention de Monsieur Carbonne en son nom et au nom d'un autre collègue :

L'ouverture a suscité de nombreuses plaintes, rumeurs pour concurrence déloyale, mécontentement des collègues du lycée Camille Claudel.

De plus Paris Saclay n'existe pas réellement, ce n'est pas très sain de se lier à cette entité. Je le vois pour l'Université Paris Saclay qui agglomère sous un même nom plein de formations différentes mais sans cohérence. Cela a peu d'intérêt et peu de sens, pas d'appartenance à l'agglomération Paris Saclay

Je m'oppose au nom du lycée.

Réponse du Chef d'établissement :

Je m'excuse de ne pas comprendre ce que vous exprimez, car Paris Saclay a une existence juridique, certes récente, qui est connue dans le monde entier de la recherche et de la formation.

Abstention :	Contre : 2	Pour : 23
--------------	------------	-----------

7. Création de la Maison des Lycéens et des étudiants

Les membres du Conseil d'Administration approuve la création de la Maison des Lycéens et des Étudiants au sein du Lycée International de Palaiseau Paris Saclay.

But : amener les élèves dans un engagement citoyen.

La Maison des Lycéens et des Etudiants est complémentaire du Conseil de la Vie Lycéenne

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 23
----------------	------------	-----------

8. Création de l'Association Sportive

Le président présente les activités de l'AS, mercredi après-midi et jeudi soir, Madame Garnier, enseignante informe que les candidatures sont nombreuses et bien au-dessus de la moyenne départementale. Lorsque les conditions sanitaires le permettront, il est prévu de mutualiser avec le lycée Camille Claudel un certain nombre d'activités afin d'augmenter les possibilités pour les élèves.

2 créneaux :

- Mercredi Sport Collectif Basket 13h30 – 15h00
- Jeudi 17h-18h30 : danse

+ de 10% d'adhérents : taux supérieur à la moyenne nationale

Adhésion fixée à 15€ (License unss + assurance + évènements sportifs)

19h20 retour Mme CHESNET

L'utilisation de la salle de musculation de Polytechnique a été évoquée.

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 24
----------------	------------	-----------

9. Création des Indemnités pour Missions Particulières (IMP)

Sur saisine du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis relatif aux missions particulières confiées aux personnels enseignants et d'éducation et à leurs modalités de mise en œuvre, telles que prévues dans le document joint et dans la limite de l'enveloppe allouée par le recteur d'académie.

Le chef d'établissement propose de créer les IMP suivantes, soit 3IMP à répartir. La liste des missions peut être amenée à évoluer.

Intitulé de la mission*	Objectifs et attendus de la mission	Taux d'IMP de référence
Coordination de discipline	Coordonne les disciplines : Math, Lettres, Anglais, Espagnol, Allemand, Histoire, SVT, Sc Physique, dans le respect des textes réglementaires en nombre d'enseignants composant l'équipe disciplinaire.	1
Coordination de discipline	Responsable Laboratoire : SVT, Sc Physique selon présence d'un aide laboratoire.	0,5
Coordination d'activité Physique et sportive	Coordination pédagogique, projet EPS et gestion suivi matériel	1
Autre Responsabilité d'intérêt pédagogique	Parcours linguistiques, enseignement supérieur, web radio.	0,5
Coordination de cycle d'enseignement		0,5
Référent Culture	Participation à l'élaboration du volet culturel, information de la communauté éducative, accompagne les partenariats.	0,5
Référent Numérique		0,5

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 24

10. Logements

Les logements tels qu'ils sont conçus actuellement ne permettent pas de loger des familles de façon acceptable, le salon, cuisine salle manger font en moyenne 17m² ce qui oblige à choisir entre un salon, une table de cuisine, des éléments électroménagers. Cette situation a entraîné la démission durant l'été du chef cuisinier et de l'agent chef maintenance-entretien, qui avait été recrutés en mai. Ceci n'a pas permis d'avoir le service attendu en cuisine au regard des investissements en équipements faits.

Le proviseur et la gestionnaire ont postulé sur le poste avec des descriptifs de logements éronnés et ont été mis devant le fait accompli à la visite en mai 2021, sans possibilité à renoncer à leurs mutations à la différence des personnels de la Région.

Le dernier logement a été proposé avec le poste à un agent d'accueil fin septembre qui l'a accepté en connaissance de cause.

Cependant cette situation n'est pas tenable pour le lycée. La région et la société ADIM échangent pour trouver un accord pour rendre acceptable ces logements pour des personnels qui sont logés par Nécessité Absolu de Service.

Malgré les courriers depuis mai qui aurait permis de modifier la réalisation, il n'ya pas eu depuis de réponses ni de réunions de travail avec le service immobilier. Au regard des travaux ceci est très inquiétant pour les futurs recrutements de l'établissement. Le nombre de logements (11) est du point de vue du chef d'établissement supérieur au nécessaire, notamment avec un contrat d'exploitation et une limitation à 50 personnes maximum sur les logements (ceci comprenant les invités potentiels des logements : 6 invités pour 44 occupants potentiels).

NAS-Proviseur

Le Conseil d'Administration valide l'attribution provisoire des logements en NAS dans les logements 1 et 2.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 24

NAS-Gestionnaire

Le Conseil d'Administration valide l'attribution provisoire des logements en NAS du gestionnaire dans les appartements 3 et 4.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 24

NAS-Agent d'accueil

Les membres du Conseil d'Administration valide l'attribution du logement 5 en Nécessité Absolue de Service, à l'agent d'accueil.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 24

11. Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Carte DP

Les membres du Conseil d'Administration approuvent le tarif de vente aux familles des cartes de demi-pension pour un montant de 4 € la carte (achat suite à dégradation ou perte).

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 24
----------------	------------	-----------

12. Autorisation de recrutement des personnels de droit public

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise à procéder au recrutement de personnels de droit public, notamment 3 Assistants d'Education.

Le lycée a recruté 3 Assistants d'éducatrices : 1 temps plein, 2 temps partiels

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 24
----------------	------------	-----------

13. Amortissement 2021

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la signature le plan d'amortissement 2021.

- Concerne les immobilisations dont la valeur est supérieure à 800€ HT
- Débute à la date d'utilisation du bien
- Est calculé au prorata temporis si le bien est acquis en cours d'année

Contrat avec Vinci pour l'exploitation et l'entretien.

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 24
----------------	------------	-----------

14. Dotation horaire globalisée

La Dotation Globale Horaire qui avait été notifié au proviseur préfigurateur par les services du Rectorat le 25 janvier 2021 était de 200 HP.

En mai 2021, le besoin en HP fut augmenté à 203, ceci afin de réaliser les services et les emplois du temps. En aout afin d'ajuster les services et les besoins en groupe, le Rectorat a validé ma proposition à 209 HP (DNL+SI), ce qui nous a permis de réaliser une rentrée dans de bonnes conditions

Sur saisine du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis relatif aux missions particulières confiées aux personnels enseignants et d'éducation et à leurs modalités de mise en œuvre, telles que prévues dans le document joint et dans la limite de l'enveloppe allouée par le recteur d'académie

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 24
----------------	------------	-----------

15. Manuels numériques

Sur saisine du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis sur les principes de choix des manuels scolaires, des logiciels et des outils pédagogiques

- Manuels numériques en anglais, SES Français, Maths, SVT, Physiques-Chimie
- Solidworks modélisation numériques

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 24
----------------	------------	-----------

16. Parcours linguistiques

Le chef d'établissement demande l'autorisation de proposer les parcours suivants :

- Création du BACHIBAC en septembre 2022 à partir du niveau de seconde, premières en septembre 2023, et terminale en septembre 2024.

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 24
----------------	------------	-----------

- Création de la Section Internationale britannique en septembre 2022 à partir du niveau de seconde, premières en septembre 2023, et terminale en septembre 2024.

Chef d'établissement : le choix de la SI Britannique s'est imposé pour des raisons de ressources humaines, car il semble plus facile d'avoir des candidatures d'enseignants répondant au cahier des charges pour une Britannique que pour une SI Nord-Américaine en termes de nationalité.

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 24
----------------	------------	-----------

- Création du Bac français International selon les textes à paraître du Ministère Education Nationale.

Le chef d'établissement indique que le futur Bac français International pourrait prendre la suite des SI dès la prochaine rentrée. Il offre notamment la possibilité d'une langue majeure et d'une deuxième en mineure avec des possibilités de faire porter la spécialité dans la Langue de la section en totalité ou en partie. Un enseignement culturel et littéraire est redéfini.

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 24
----------------	------------	-----------

Pour les SELO, une sélection ouverte à tous les élèves sera effectuée pour ceux actuellement en seconde permettant d'assurer la continuité des parcours mais également de vérifier le niveau en langues demandés, et d'évaluer la capacité d'un élève à suivre un enseignement supplémentaire. Le nombre de places est fixés selon les moyens de la DGH.

- Création des Sections Européennes en Allemand, en septembre 2022 pour les niveaux seconde, premières puis terminales en septembre 2023.

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 24
----------------	------------	-----------

- Création des Sections Européennes en Anglais, en septembre 2022 pour les niveaux seconde, premières puis terminales en septembre 2023.

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 24
----------------	------------	-----------

- Création des Sections Européennes en Espagnol, en septembre 2022 pour les niveaux seconde, premières puis terminales en septembre 2023

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 24
----------------	------------	-----------

17. Stage des élèves de Seconde

Suite à une demande des associations de parents d'élèves, il durera une semaine au lieu des trois jours proposés par le chef d'établissement. Il aura lieu la semaine du 31 janvier, pendant laquelle sera organisée pour les enseignants des réunions, projet établissement, élaboration du protocole évaluation et préparation de rentrée.

- Stage du 31 janvier 2022 au 04 février 2022 : élaboration du projet personnel
- Distribution de la convention tripartite dès jeudi 21/10
- Possibilité de faire son stage dans l'Union Européenne et au Royaume Uni
- Evaluation orale en mars (en référence de la grille du Grand Oral dans sa partie argumentative du projet personnel)
- Les associations de parents d'élèves vont travailler sur de possibles partenariats
- Pas de financement par le fond social pour les stages à l'étranger
- Aide à la recherche de stage, élaboration du CV, lettre de motivation en AOPP

Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 24
----------------	------------	-----------

18. Evaluations

Nous allons écrire un protocole d'évaluation pour l'établissement qui sera mis en œuvre en vue du contrôle continu pour le Baccalauréat. Ce protocole sera élaboré en conseil pédagogique et fera l'objet d'une présentation en Conseil d'Administration.

19. Questions diverses

Afin de libérer les élèves, le président traite en premier les demandes des représentants élèves.

Elèves

QUESTION N°1

Quelles seraient les potentiels aménagements de bus scolaires aux vues des problèmes d'horaires ? (Augmenter la fréquence des bus, 1 à 8h, 9h et 16h et 17).

Le chef d'établissement déclare avoir demandé aux associations de parents d'élèves de faire un sondage afin de me communiquer une synthèse pour échanger avec IDF mobilités pour préparer la prochaine rentrée. Je rappelle également que des dessertes de bus spécifiques n'étaient pas prévues, IDF mobilités en a créé deux cet été, ce qui est remarquable.

Le chef d'établissement indique qu'il n'y aura pas de changement en cours d'année.

QUESTION N°2

Quelle est la charte graphique prévue pour le logo du lycée afin de lancer des projets de conception ?

Le chef d'établissement précise avoir communiqué à madame Péteuil les éléments qui permettent de lancer un concours. Il est nécessaire pour marquer notre appartenance à la technopole que figurent les deux points qui peuvent peut-être être multicolores par exemple pour marquer le caractère international mais également pluriel et de mixité du lycée.

QUESTION N°3

Le financement participatif au sein du MDLE est-il considéré, afin de le développer ? Quel en serait le montant ?

Madame Peteuil a prévu tout cela, une information va être adressée aux familles.

Liste AAPE

QUESTION N°1 : STATISTIQUES : ADMISSION AU LYCEE ET OPTIONS DNL

Pourrions-nous avoir des statistiques sur les options DNL (pour chaque option) ?

Combien de demandes, combien de places disponibles, quels critères ont été retenus, quels collèges d'origine / quels choix d'options au collège ont permis aux élèves d'accéder à ces options ?

Plus largement, serait-il possible de savoir, par collège, combien d'élèves avaient demandé ce lycée et combien ont été pris ?

Réponse du Chef d'Etablissement : Comme expliqué en réunion avec les familles, il était prévu un groupe en allemand, un groupe en anglais, un groupe en espagnol, un groupe en Science de l'ingénieur, un groupe en latin.

En juillet 2021, les vœux étaient :

9 en allemand, 124 en anglais, 19 en espagnol, 48 en Sciences de l'Ingénieur et 20 Latin.

A été créé avec les limites des potentiels en heures des enseignants un deuxième groupe en Anglais et un supplémentaire en SI.

Le premier critère pour les langues est la continuité des sections linguistiques de collège. Le deuxième est la capacité pour un élève au regard des appréciations en 3^o et des résultats de suivre sereinement un enseignement supplémentaire dans la limite des places disponibles aux élèves. Nous avons étudié les bulletins de tous les candidats, sans regarder les collègues d'origine.

Le chef d'établissement souhaite pouvoir communiquer avec les collèges à partir de janvier février ce qui sera acté par nos autorités et lorsque les capacités de l'établissement pour l'an prochain seront fixées, afin d'éviter que soient communiquées des informations erronées, comme c'est déjà le cas actuellement.

Le chef d'établissement précise ne pas être en possession du nombre de candidatures et ne pas avoir la curiosité de les demander. Il indique considérer que sa mission et celle de l'établissement consistent à nous adapter aux élèves qui sont affectés par les procédures académiques et dans le souci des équilibres des lycées du bassin.

Pour les sections linguistiques sélectives ce sera différent comme cela est le cas dans les autres lycées car le recrutement est sélectif au regard de la charge de travail et des pré requis nécessaires.

QUESTION N°2 : RENTREE 2022 (1ERE) : SECTION EUROPEENNE ET SPECIALITES PROPOSEES

Nous avons bien noté que les élèves entrés cette année en 2nde ne seront pas concernés par la section internationale et que les dossiers pour l'ouverture de sections européennes et Bachibac sont en cours. Pourrions-nous avoir plus d'informations sur les sections européennes auxquelles pourront prétendre les élèves actuellement en classe de 2nde ? Combien de places seront disponibles pour chaque option ? Les élèves n'ayant pas eu la DNL cette année pourront-ils bien y prétendre l'an prochain ? Inversement les élèves ayant la DNL cette année sont-ils certains de pouvoir la poursuivre en 1^{ère} ?

Le chef d'établissement déclare avoir répondu à cette question lors de la présentation des parcours linguistiques.

Le choix des spécialités qui seront proposées est-il déjà figé ?

Réponse Le choix des spécialités n'est pas figé, cela fera l'objet d'échange avec les autorités académiques, tout ne sera pas ouvert car cela n'est pas forcément nécessaire. Ce qui permet d'accéder à toutes les formations sont :

Mathématiques,
Physique Chimie,
SVT,
Humanités Littérature et Philosophie,
Langues et littérature et cultures étrangères en anglais (un élève de OIB ou Bachibac ne peut pas prendre cette option dans la langue de la section),
Littérature et LCA (langues et cultures de l'Antiquité)
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
SES (Sciences Économiques et Sociales).

Le 1^{er} sondage en direction des élèves aura lieu en Février

Pour Numérique et Sciences Informatiques et Sciences de l'ingénieur, il faudra étudier le potentiel et l'intérêt ainsi que la cohérence générale au niveau du futur post bac au lycée.

Liste Ensemble

QUESTION N°1

La restauration, la solution pour cette année ? une solution pérenne pour l'année scolaire prochaine ?

Le marché a été publié pour une liaison froide pour un an. L'organisation dépendra du recrutement d'un chef cuisinier. Je souhaite rappeler que la Région a assumé de façon exceptionnelle le fait que nous n'avons pas de cuisinier pour confectionner les repas, et en mettant en place un service d'urgence de restauration qui n'a pas été facturé aux familles.

QUESTION N°2

Les travaux : calendrier des travaux de l'établissement.

Beaucoup de travaux doivent être fait pendant les vacances, On m'a informé que fin novembre tout devrait être fini.

Concernant la signalétique, c'est dans le champ de compétence de l'EPAPS

Monsieur BARRO félicite les élèves pour leurs interventions.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21h00

Monsieur BARRO invite l'assemblée à un moment convivial.

Secrétaire de séance

Aurore BRION



Président du CA

M. BARRO

